Rapport moral AG du SFPH le 21 mai 2019 à la Boissière

Je tiens à remercier tout d'abord Jean Claude CROS Maire de la Boissière, qui nous reçoit en 2019, pour la troisième fois dans le territoire de la Charte Forestière du Pays Cœur d'Hérault après Clermont l'Hérault en 2017 et Les Rives en 2018.

Je souhaiterai excuser les personnalités suivantes : Mme BARTHELEMY, cheffe de service SAF de la DDTM 34, M. MILLET, Sous-Préfet de département, M. KARR, Directeur de l'agence ONF Hérault – Gard, M. D'ARAGON, Président Union Régionale des syndicats de forestiers OCCITANIE, M. LEGRAND, Directeur du CRPF OCCITANIE, Mme LAGACHERIE, Ingénieur CRPF OCCITANIE, M. BOURNAUD, Président du C.R.P.F du Languedoc Roussillon, M. MESQUIDA, Président du Conseil Départemental 34, M. VANT, Directeur adjoint de la DRAAF OCCITANIE, M. CARRETIER, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Languedoc Roussillon, M. DESPEY, Président de la Chambre Départementale d'Agriculture de l'Hérault, Mme ARRIGHY, Directrice de la Chambre Départementale d'Agriculture de l'Hérault, Mme DELGA, Présidente de la Région OCCITANIE, M. AUGIER, Directeur de la DRAAF OCCITANIE, M. VILLARET, Président du Pays Cœur d'Hérault, M. TOULLEC, Chargé de mission forêt bois au Conseil Régional OCCITANIE, M. BARDY, Maire de Pierrerue, M. ROGER, premier adjoint à la mairie de Pierrerue, M. BOLTZ, administrateur du SFPH, M. GLEIZE, administrateur du SFPH, Mme GAUJOUX, administratrice du SFPH

Je tiens également à remercier la chambre d'agriculture, son président Jérôme DESPEY, toutes ses équipes qu'ils soient élus ou salariés, notamment Clélia SAUBION qui est notre animatrice.

Le Conseil Départemental qui nous soutient financièrement dans nos différentes actions.

Le CRPF établissement public de la forêt privée avec qui nous collaborons tout au long de l'année.

L'Etat qui n'est pas aujourd'hui représenté du fait de l'obligation de réserve. Tout particulièrement le service forêt de la DDTM.

Les membres de notre Conseil d'Administration qui compte 14 élus dont 3 dames. Il est composé de personnes de qualités, tous et toutes propriétaires forestiers, mais chacun et chacune avec des qualités et compétences diverses, qui sont mises à profit de l'ensemble des propriétaires forestiers du département. Un président sans une équipe dynamique n'est rien, il n'est que l'ombre de lui-même! Je tiens à remercier sincèrement celles et ceux qui s'investissent tout au long de l'année dans les différents domaines pour la bonne marche du Syndicat.

A l'assemblée générale de l'an dernier, j'avais indiqué tout le travail effectué, toilettage des statuts, nouvelle façon de travailler avec délégations aux élus qui souhaitent s'investir pour la forêt privée, représenter les propriétaires forestiers privés, défendre leurs intérêts, animer, former et informer, proposer une assurance responsabilité civile compétitive, défendre la spécificité de la forêt privée héraultaise...

Après cette Assemblée Générale au conseil d'administration qui a suivi le 21 juin 2018, nous avons mis en place une nouvelle organisation, que je souhaite rappeler ici. En premier lieu je remercie les administrateurs de m'avoir accordé leur confiance pour assurer la présidence du Syndicat.

Quatre vice-présidents et plusieurs membres du conseil d'administration ont été élus à diverses fonctions et je peux affirmer qu'il ne s'agit pas de postes honorifiques :

Jean-Pierre ROUANET, Vice-Président a en charge les assurances, le FOGEFOR, les relations avec les Groupements Forestiers, les relations avec le Parc Naturel Régional Haut Languedoc et la charte forestière, la CDAF.

Richard BRAVO, Vice-Président : la communication et l'animation

Thierry GRAS, Vice-Président: le développement et l'administration, la CDPENAF

Xavier TEISSERENC, Vice-Président : les relations avec la chambre d'agriculture, la CDNPS, la CDAF

Bernard RONCHAUD : Secrétariat, préparation de l'Assemblée Générale

Jean Pierre GLEIZES: Secrétariat Adjoint

Henri SOULIE : Trésorier, CDAF Francis GELY : Trésorier Adjoint

Je tiens à préciser que les conseils d'administration font office de bureau. Tous les élus sont impliqués à des degrés divers dans les différents organismes ou dossiers pour lesquels les propriétaires forestiers sont concernés (Natura 2000, chartes forestières, PLU et PLUI, Scot, projets divers...)

Comme il me plait à le souligner assurer une présidence dans ces conditions et un véritable plaisir. Car mon vécu dans le milieu associatif, m'a permis de constater, que souvent le président était bien seul.

Je ne voudrais pas être trop long dans mon rapport moral et laisser place aux différents intervenants pour le rapport d'activité. Avec ce que j'ai dit précédemment, peut être pensez-vous : « ce président est un homme heureux, il n'a pas grand-chose à faire! »

Afin de vous rassurer et sans rentrer dans le détail, je vais énumérer quelques dossiers pour lesquels je suis impliqué :

- -Le CETEF Occitanie dont je suis le président. Il est constitué de trois groupes : Chasse, truffes champignons et bois précieux.
- -Le Comité Régional de la Biodiversité Occitanie où il nous a été présenté hier à Carcassonne le SRADDET Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et de l'Egalité des Territoires. J'y suis au titre de membre de l'Union Régionale des Forestiers Privés d'OCCITANIE
- l'Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie (ARB). Egalement au titre de mon mandat à l'UR
- PEFC Occitanie (au titre de mon mandat au niveau des COFOR)
- Plan Régional de la Forêt et du Bois PRFB Groupe équilibre Sylvo-Cynégétique (au titre de mon mandat à l'UR)
- DFCI (au titre de mon mandat au SFPH)
- Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF) Président du SFPH plus 2 titulaires et 2 suppléants au titre des propriétaires forestiers
- -Chartes Forestières PNRHL et Cœur d'Hérault (au titre de mon mandat au SFPH)
- -Relation Public/Privé COFOR dans les négociations avec la DDTM pour la taxe de défrichement dont nous avons eu une réunion constructive hier à Bédarieux (au titre de mon mandat au SFPH)
- UR Occitanie forêt privée : ce dossier est toujours compliqué, la réélection du Président Antoine d'ARAGON a été validée, mais il faut noter la démission du Gard et de l'Aude. Cette difficile mise en place est préjudiciable dans un contexte de négociation sur le prochain PDR. Sachant que pour le PDR 2014-2020, FEADER disposait d'une enveloppe de 21 millions d'euros en LR, dont seulement 11 millions ont été engagés soit 53%. 19 million en MP pour 8 millions d'euros engagés soit 41%. Le nouveau PDR Occitanie 2020-2026 devrait être d'environ 30 millions d'euros. (SFPH)
- -Commission Régionale de la Forêt et du Bois CRFB, ou c'est Madame Sylvie COISNE qui siège, mais pour laquelle il a été demandé une contribution des syndicats LR dans le cadre du PRFB (au titre de mon mandat au SFPH)

- -Projet valorisation de la châtaigneraie dans la vallée de la mare et dans le Saint Ponais (au titre de mon mandat au SFPH)
- journée internationale de l'arbre où l'acteur majeur de l'organisation est Richard BRAVO. J'ai également participé à la projection du film « les arbres remarquables » et à la réunion CRPF sur le cèdre(SFPH)
- J'assure la présidence de deux DOCOB Natura 2000
- Au niveau des relations avec le CRPF, nous sommes trois élus avec Jean Claude BOLTZ et Xavier TEISSERENC, et nous participons aux réunions d'infos, DGD... conseil de Centre les 17 et 18 juin dans le Gers. Deux réunions sont d'ailleurs prévues en partenariat cette année, la première à Saint Martin de Londres le 26 juin pour la partie est du département et l'autre en automne pour la partie ouest
- Relations avec la FDCH qui interviendra plus tard dans cette assemblée générale. Les relations entre forestiers et chasseurs sont tendues au niveau national, en novembre 2018 la mission parlementaire confiée au sénateur CARDOUX et au Député PEREA a rendu son rapport « Afin de restaurer l'équilibre Agro-Sylvo-Cynégétique pour une pleine maîtrise des populations de grand gibiers et de leur dégâts à l'échelle nationale » Dans le département rien à voir avec la situation du quart Nord Est, voir l'expérimentation CETEF à Fraïsse sur Agout, la CDCFS entend les problématiques forestières.
- Relations avec la Fédération national FRANSYLVA sont constructives. J'ai assisté le mardi 16 octobre à Paris au départ de Luc BOUVAREL à l'UNESCO remplacé par Laurent De BERTIER.

Pour terminer je voudrais insister sur l'importance de la forêt privée en France. Comme on peut le déplorer pour les partis politiques et les syndicats ouvriers, le nombre de propriétaires qui adhérent aux syndicats n'est pas très important. Pour autant, nous avons la responsabilité de représenter l'ensemble des propriétaires forestiers privés du pays. Notre syndicat est reconnu par l'ensemble des acteurs du département, l'UR Occitanie est également reconnue malgré des turbulences internes et enfin notre fédération Fransylva. Le 5 juin je serai à Paris à l'assemblée des Syndicats ou nous avons une journée d'échange avec Didier GULLAUME ministre de l'agriculture. Quelques chiffres pour illustrer mon propos plus de 74% de la forêt est privé (80% dans l'Hérault), plus de 3,5millions de propriétaires forestiers (4000 dans l'Hérault), 400 000 emplois, 59 millions de M³récoltés, seulement 57% de l'accroissement naturel annuel de la forêt est récolté, la surface de la forêt française a doublée en 50 ans.

Je souhaite enfin que cette assemblée générale soit un moment d'échange et de partage entre les participants. Nous devons toutefois respecter les formes statutaires, ce rapport doit être soumis à votre approbation, il en est de même pour le rapport financier et le rapport d'activités. N'hésitez pas à intervenir si vous le souhaitez. Après la partie statutaire nous donnerons la parole aux différents invités que je remercie de leur présence. A l'issue de la matinée nous pourrons poursuivre nos discussion à la pause déjeuner avec le concours des Buffets Fermiers34 ou vous pourrez déguster des produits locaux issus de l'agriculture locale.

Je vous remercie de votre attention.